



Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et des eaux minérales (AS1) :

- Captage en projet
- ▲ Captage actif
- Captage éloigné avec DUP
- Captage rapproché avec DUP

Servitudes aéronautiques instituées pour la protection de la circulation aérienne, Servitudes à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières (T7) :

- Protection de la circulation aérienne (aérodrome de Phalsbourg)

Protection des Bois et Forêt soumis au régime forestier :

- Forêt domaniale soumis au régime forestier

Servitudes Radioélectriques :

- PT2 faisceau hertziende Dabo à Strasbourg
- PT2 liaison hertzienne Dabo/Le Valsberg(57) à Amance/Grand Mont d'Amance (54)
- PT2 Centre radioelectrique de Dabo

Servitudes de protection des Sites et monuments naturels (AC2) :

- Périmètre de protection, Camp Romain de Haselbourg
- Site classé
- Site inscrit

NOTA : Le report des données est approximatif et fourni à titre informatif.

Echelle : 0 500m